

CHOIX des MATIERES de L'EXAMEN DU CRFPA 2019

EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

- Note de synthèse (durée 5h, coefficient 3)
- Epreuve de droit des obligations (durée 3h, coefficient 2)
- Epreuve écrite de caractère pratique (durée 3h, coefficient 2) - Option à choisir
- Epreuve de procédure (durée 2h, coefficient 2) - Option à choisir

Choix des matières optionnelles à l'écrit

- droit civil – procédure civile
- droit des affaires – procédure civile
- droit social – procédure civile
- droit pénal - procédure pénale
- droit administratif - procédure administrative contentieuse
- droit international et européen – procédure civile
- droit international et européen – procédure administrative contentieuse
- droit fiscal - procédure administrative contentieuse
- droit fiscal - procédure civile

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

- Grand Oral devant un jury : Type : Exposé-discussion (durée 1h45 : préparation 1h ; exposé 15 mn ; discussion avec le jury 30mn. Sujet relatif à la protection des libertés et droits fondamentaux - coefficient 4).
- Epreuve orale de langue vivante étrangère (coefficient 1)
- Allemand- Hébreu- Anglais- Italien- Arabe classique- Japonais- Chinois- Portugais- Espagnol - Russe